



Chers parents,

Le ministère vient de mettre en place une nouvelle évaluation nationale qui remplace celle effectuée jusqu'ici au début de l'année de 6ème. Il en change également le but. Les évaluations passées au début de l'année de 6ème et de CE2 avaient pour but de dresser le bilan des acquis des élèves en français et en mathématiques, de vous informer et de mettre en place éventuellement des dispositifs d'aide. Pour ces raisons, nous avons toujours été favorables à ce type d'évaluation.

En revanche l'actuelle évaluation ne permettra pas de favoriser la réussite de tous les élèves. Nous tenons à vous alerter sur le risque de mise en échec artificielle qu'elle fait peser sur les élèves.

En effet cette évaluation intervient à une date à laquelle toutes les notions du programme n'ont pas été étudiées et donc assimilées. Evaluer des connaissances non étudiées en classe constitue un non sens pédagogique !

De plus le mode de correction retenu (réussite ou échec) considère de la même façon un élève qui a 7 ou 8 bonnes réponses et un élève qui n'en a aucune ! Au contraire nous considérons qu'un élève qui réussit partiellement doit voir son travail et ses résultats valorisés et encouragés pour atteindre une maîtrise complète de la notion.

Cette évaluation ne permettra donc pas d'effectuer un bilan objectif des notions maîtrisées par chaque élève. Elle risque au contraire de placer artificiellement des élèves en échec scolaire et de dénaturer une nouvelle fois les résultats de l'école.

Devant le refus du ministre de répondre à notre demande de report de cette évaluation et d'engagement de discussions pour établir un outil pertinent au service des élèves, nous avons décidé :

- de faire passer uniquement les exercices portant sur des notions déjà étudiées par votre enfant ;
- de vous en communiquer les résultats individuellement ;
- de ne pas les faire remonter à l'administration de l'éducation nationale afin de ne pas prendre le risque d'une remise en cause de la confidentialité des résultats et d'une concurrence entre les écoles.

En souhaitant que vous souteniez notre démarche, nous vous prions de croire, chers parents, en notre attachement à un service public d'éducation de qualité pour vos enfants.

Le conseil des maîtres de l'école